

Technicien(ne) bureau d'études

Un acteur primordial pour la fiabilité et la réussite des projets



© DR



MISSIONS

Le technicien bureau d'études élabore des schémas et des plans à partir de divers documents et spécifications définissant les fonctionnalités techniques des travaux ou projets avec les outils dédiés (DAO / CAO.). Il suit les phases des projets dans ses domaines de technicités. IL définit les éléments nécessaires à leur fabrication et/ou à leur installation (dossier, devis de production, cahier des charges...).



COMPÉTENCES

Le technicien bureau d'études traduit un besoin utilisateur sous forme de fonctionnalités et de cahier des charges techniques. Il analyse et répond à un dossier de marché public ou privé. Il Utilise les logiciels de Conception et Dessin Assistés Par Ordinateur CAO/DAO, détermine et calcule les contraintes fonctionnelles, physiques, dimensionnelles, structurelles ou géométriques de pièces, produits, outillages... Il Chiffre des projets et élabore des dossiers techniques (plans, ...) lié à un projet de construction.



PARCOURS

Niveau Bac, Bac +1, Bac +2

- BTS AMCR (Architecture métal conception réalisation)
- BTS Assistant technique ingénieur
- BTS Conception des produits industriels
- DUT Génie électrique et informatique industrielle
- DUT Génie thermique et énergie
- Licence Professionnelle Conception chaîne numérique
- Licence Professionnelle Production industrielle
- Licence professionnelle Technologiste Emballage



POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION

Le technicien bureau d'études peut évoluer au sein d'un bureau d'études et dans la conception CAO/DAO au sein de la Direction technique.

